

## BILLS.—(Suite.)

64.—*Parjure, Bill* :

Reçu et lu, 66. Lu la seconde fois, 74. En comité, 80. En comité de nouveau, 86. Amendements rapportés, 86. Amendements lus, et ordonné qu'ils soient pris en considération, 86. Amendements adoptés, 90. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé aux Communes pour son concours, 99. Amendement par cette Chambre, 222. Amendement agréé par le Sénat. Sanctionné, 242.

65.—*Pilotage dans le port de Québec, pour placer les batiments canadiens sur un pied d'égalité, Bill* :

Reçu, et lu, 111. Lu la seconde fois, 116. En comité, 116. Rapporté, 116. 42ème règle suspendue, 116. Lu la troisième fois, 116. Passé, et les Communes en sont informées, 116. Sanctionné, 241.

66.—*Filotes, havre de Québec, amendement à l'Acte d'Incorporation des, Bill* :

Reçu et lu, 115. Seconde lecture remise, 128, 131. Lu la seconde fois, 145. Renvoyé au comité des banques, du commerce et des chemins de fer, 145. Rapporté avec divers amendements, 150. Amendements adoptés, 150. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, 150. Passé et envoyé aux Communes pour son concours, 150. Amendements agréés par cette Chambre, 166. Sanctionné, 241.

67.—*Pont International, Bill* :

Reçu et lu, 168. Lu la seconde fois, 179. Renvoyé au comité des ordres permanents et des bills privés, 179. Rapporté sans amendement, 184. Lu la troisième fois, 184. Passé et les Communes en sont informées, 184. Sanctionné, 242.

68.—*Président du Sénat, charge du, Bill* :

Présenté par l'hon. M. Campbell et lu, 85. Seconde lecture remise, 101. Rayé des ordres du jour, 128.

69.—*Québec, administration du havre de, Bill* :

Reçu et lu, 197. Débats sur la motion pour la seconde lecture, 220. Lu la seconde fois, 220. Ordre du jour pour que la Chambre se mette en comité général, déchargé, et motion pour renvoyer le dit bill à un comité spécial, adoptée, 226. Rapporté avec des amendements, 229. Amendements lus et adoptés, 229. Lu la troisième fois, 229. Passé et envoyé aux Communes pour son concours, 229. Amendements agréés par cette Chambre, 237. Sanctionné, 242.

70.—*Québec, Maison de la Trinité, acte amendé, Bill* :

Présenté par l'hon. M. Mitchell et lu, 74. Seconde lecture remise, 85, 89. Lu la seconde fois, 99. En comité, 105. Rapporté sans amendement, 106. Ordonné que le rapport soit pris en considération, 106. Rapport adopté, 111. Lu la troisième fois, 111. Passé et envoyé aux Communes pour son concours, 111.

71.—*Québec, pour refondre les lois de la Maison de la Trinité, acte amendé, Bill* :

Reçu et lu, 195. Lu la seconde fois, 220. En comité, 226. Rapporté sans amendement, 226. Lu la troisième fois, 226. Passé, et les Communes en sont informées, 226. Sanctionné, 243.